

« Faire connaître les dispositifs »

Économie. Guillaume Roty est attaché économique à la commission européenne. Invité à Lunel à l'occasion d'une conférence sur "L'Europe agit pour mon entreprise", il fait notamment le point sur le plan d'investissement Juncker.

Quelle est la raison de votre présence à Lunel pour ce Joli mois de mai de l'Europe ?

Déjà, on m'y a invité (*sourires*) ! La première priorité de la nouvelle commission Juncker a été de lancer une initiative pour redynamiser l'investissement en Europe, qui avait beaucoup baissé suite à la crise et qui était à des niveaux bien trop bas. Cette initiative a pris pour nom plan Juncker, plan d'investissement sur l'Europe, qui se décline en plusieurs volets. On a, là aussi, voulu avoir un fort aspect de communication parce qu'on a créé pas mal d'outils pour les entreprises, les investisseurs et les acteurs économiques... Et c'est bien de créer des outils, mais c'est aussi bien que les gens les connaissent et s'en servent. Donc on a un volet assez fort de communication et de diffusion partout en Europe et on organise, avec l'aide des maisons de l'Europe, des Centres d'information Europe direct (CIED) et de nos réseaux partenaires pas mal de conférences comme celle-ci, partout en France, pour expliquer ce qu'est le plan d'investissement et toutes les actions de l'Union européenne sur l'investissement.

On reproche souvent à l'Europe de paraître loin des préoccupations quotidiennes, vous le comprenez ?

C'est quelque chose dont on est assez conscients. Il y a beaucoup d'informations qui ne sont pas disponibles ou trop compliquées d'accès.



■ Guillaume Roty : « Le plan Juncker, c'est 500 milliards d'investissements supplémentaires d'ici 2020. »

E. BE

On a pas mal d'outils pour essayer d'améliorer ça, comme les CEID ou le réseau entreprises Europe, qui est plus spécifique pour les entreprises... On a des réseaux locaux, déclinés sur le territoire. Et ça a souvent l'air plus compliqué que ça ne l'est en réalité. C'est pour ça qu'on passe beaucoup de temps à informer. Mon poste a, typiquement, été créé à la commission européenne il y a trois ans pour qu'il y ait une présence plus forte de la commission européenne en France. Et c'est la même chose dans les autres pays.

Concrètement, en quoi consiste ce plan Juncker ?

On a deux types d'objectifs. D'abord quantitatif : essayer d'augmenter l'investissement en Europe. C'est 500 milliards d'investissements supplémentaires d'ici 2020. Avec

la volonté de vraiment débloquer l'investissement privé. Aider les entreprises et les porteurs de projets à investir. Et la philosophie du plan, c'est qu'on utilise l'argent européen pour garantir des projets. En fait, on va aider les entreprises à investir en prenant une partie du risque, en apportant une garantie d'argent public. Et on va aider aussi les acteurs privés à investir dans un projet. À chaque fois qu'on investit, comme on investit "à risque", c'est-à-dire qu'on est celui qui va prendre une partie des dettes, et cela va inciter d'autres acteurs privés, d'autres banques à co-investir avec nous, parce que leur risque sera plus faible. Concrètement avec le fonds européen d'investissement stratégique, on met de l'argent dans un projet. Soit pour des grands projets, soit

pour des PME, qui sont un volet très important. Il y a une forte demande. Et il y a beaucoup d'outils pour les PME, il faut qu'elles connaissent et qu'on les explique mieux.

Ce plan d'investissement concerne tous les types d'entreprises, tous les secteurs ?

Exactement. On a, pour les grands projets, quelques priorités sectorielles du type numérique, transition énergétique, capital humain... Pour les PME, on considère que c'est une priorité en soi. Donc une PME active dans n'importe quel secteur peut bénéficier du plan d'investissement.

Comment cela fonctionne ?

Nous avons signé des accords avec des banques, pour les aider à mieux faire

leur travail. Par exemple avec BPI France, pour les aider à faire plus de prêts à l'innovation. Le but, c'est de garantir leur portefeuille de prêts à l'innovation, ce qui va leur permettre d'en faire deux fois plus, partout en France.

Le financement de l'innovation est un problème que l'on a identifié en France. Et c'est pour cela que nous avons signé ces accords avec BPI France, la Banque populaire et la Banque postale spécifiquement là-dessus, pour garantir les prêts les plus risqués.

On fait un peu la même chose sur le renouvellement du capital des PME, sur l'achat d'équipements par exemple, avec des accords avec des banques spécialisées là-dedans, comme France finances. Car on sait que l'achat d'équipements,

de robots est quelque chose que les entreprises ont du mal à faire. Le dernier point où on a mis pas mal l'accent, ce sont les TPE. On a signé des accords avec Socama ou Initiative France pour des petits prêts à la création ou reprise d'entreprise ou pour des TPE. On a senti en France qu'il y avait besoin d'un coup de pouce là-dessus.

Imaginons que je sois chef d'entreprise dans le Lunellois, vers qui puis-je me tourner ?

La première chose, c'est d'aller voir la liste des partenaires financiers de l'Union européenne pour l'accès au financement des PME⁽¹⁾. Ensuite, il faut prendre contact avec le correspondant local du réseau entreprises Europe. Parce que ce sont des gens qui savent ce que l'Europe peut apporter à une entreprise, même au-delà de la partie financement⁽²⁾. Le dernier point, c'est qu'énormément de dispositifs européens sont mis en place par les Régions. On ne le sait pas assez. La Région Occitanie est un bon exemple puisqu'ils ont créé un fonds d'investissement régional pour les PME et TPE qui s'appelle FOSTER. On peut donc aussi aller se renseigner sur le site de sa Région⁽³⁾.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉMILIE BEC
ebec @midilibre.com

► (1) www.europe-en-france.gouv.fr
(2) www.een-france-mediterranee.com
(3) www.europe-en-occitanie.eu

BPI France, un des partenaires

Focus. Sophie Barbier est directrice du pôle Europe de la caisse des dépôts.

Présente vendredi dernier à la conférence autour de "L'Europe investit pour mon entreprise", Sophie Barbier a pu donner une idée du rôle que joue la caisse des dépôts vis-à-vis de l'Europe : « On suit les dispositifs qui sont liés au financement européen et en particulier au plan Juncker, parce que la caisse des dépôts est un acteur important au niveau national dans son déploiement. La gestion en a été confiée à la Banque européenne d'investissement (BEI), qui est au Luxembourg et ne dispose pas d'un réseau dans les États membres. Des institutions comme la Caisse des dépôts joue un relais au niveau de la France, à la fois pour identifier des projets et pour les aider à les structurer, et éventuellement pour les aider à investir. »

La caisse des dépôts intervient ainsi à plus d'un titre pour optimiser le plan Juncker : « On a une casquette de partenaire financier dans les montages



■ Sophie Barbier, au centre, lors de son intervention vendredi.

qui peuvent être faits par rapport au plan Juncker et une casquette d'assistance technique, puisqu'on a signé un accord avec la BEI pour être le point d'entrée de ce qui est appelé le "Hub" (*), poursuit la directrice du pôle Europe de la caisse des dépôts. Concrètement, une entreprise qui a une question ou un partenaire qui a un projet d'infrastructure peut s'adresser à nous.

On a une première expertise, une analyse, et on le dirige et éventuellement l'oriente vers les bons services. »

Le groupe caisse des dépôts comprend ainsi une filiale spécialement dédiée aux entreprises, BPI France, qui a signé un accord avec l'Union européenne visant à augmenter le nombre de prêts à l'innovation accordés. Pour un chef d'entreprise qui souhaiterait investir,

« on va regarder votre projet, le type d'entreprise que vous êtes, le type de projets que vous allez financer. On apprécie en tant que financiers le rendement et le risque de ce projet, envisage Sophie Barbier. Et en fonction de ces caractéristiques, on va pouvoir vous orienter vers des programmes de financements européens ». Une démarche qui existait déjà, mais que le plan Juncker a réactivée : « Côté BPI, plusieurs programmes de prêts, de garanties... ont été mis en place, notamment avec le fonds européen d'investissement. Le plan Juncker a consisté à réabonder ces programmes. Ça a été une manière de leur donner beaucoup plus d'ampleur et de les déployer beaucoup plus largement. »

E. BE

► (*) European Investment Advisory Hub (EIAH), plateforme européenne de conseil en investissement.

Semaine de l'Europe : ça continue

Actions. Deux rendez-vous pour les étudiants et les collectivités

Le joli mois de mai de l'Europe se poursuit en terres lunelloises. Avec, au menu, ce **jeudi 18 mai**, un programme dédié aux collectivités.

Rendez-vous à la salle Lucien-Dumas, à Aumargues, dès 9 h 30, pour "Le p'tit déj des agents et techniciens territoriaux". Soit une matinée à destination des techniciens des communes, communauté de communes et groupements susceptibles de solliciter des financements européens.

Ce **vendredi 19 mai**, à partir de 18 h, c'est à la salle Georges-Brassens de Lunel que cela se passe. Les jeunes et le grand public vont pouvoir profiter d'un ciné rencontres sur le thème "Travailler, étudier, voyager. L'Europe ouvre ses portes à la jeunesse !". L'objectif de cette soirée

est d'échanger avec des jeunes Européens actuellement en France, de bénéficier des retours d'expérience d'étudiants qui ont suivi un cursus Erasmus, et de se renseigner sur les services civiques européens, mais aussi de profiter des conseils d'encadrants de dispositifs, des Maisons de l'Europe. À partir de 18 h donc, accueil par le Pays de Lunel et les maisons de l'Europe de Montpellier et Nîmes sur le thème de la mobilité des jeunes en Europe. Puis présentation des dispositifs mobilité et échanges en Europe : Erasmus+, services civiques... À 18 h 30 sera projeté le film *L'Auberge espagnole*, de Cédric Klapisch. À 20 h, suivront des échanges et témoignages de jeunes étudiants et travailleurs français et étrangers avant un verre de l'amitié.